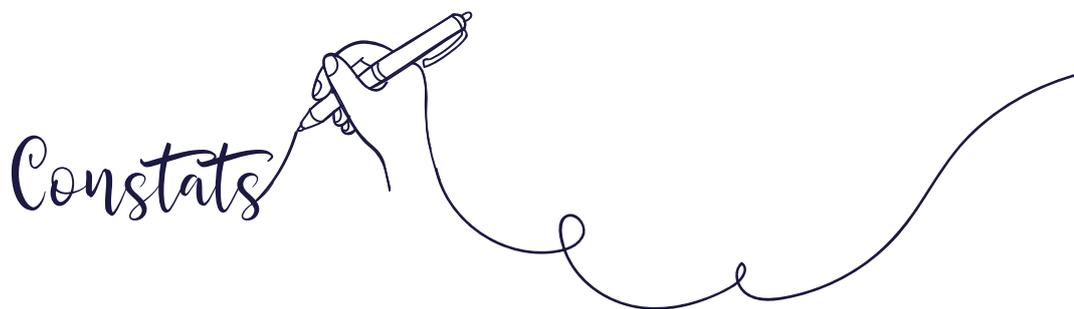


Accompagnement par les têtes de réseau associatives

L'accompagnement proposé par les têtes de réseau associatives est multiforme. Si les besoins des associations évoluent, les modalités de leur accompagnement par les têtes de réseau sont également en mutation. 2 sujets ont particulièrement retenu l'attention du groupe : la question de la gratuité et celle de l'accompagnement au changement

1-PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS AU COÛT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Constats



Accroissement des besoins in et hors réseau; de plus en plus “d'accompagnement pompier” dans l'urgence, mal délimités dans le temps; des modèles économiques fragiles face à la baisse tendancielle des subventions publiques, de plus en plus de débat au sein des têtes de réseau sur la fin du tout gratuit ...

Modéliser un service payant pour ses adhérents

Témoignage de la Fédération Régionale des Centres d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles Nouvelle-Aquitaine

Développement d'une offre de prestation de service payante par le responsable administratif et financier afin d'outiller et d'appuyer les centres départementaux sur

- questions comptables,
- recherche de financements,
- gestion administrative et des ressources humaines (contrats de travail, conventions)
- via une mise à disposition temporaire en relais en cas de difficulté dans une structure départementale (arrêt maladie par exemple)

Comment ?

- créé en réponse à une demande formulée par les adhérent-es
- voté en Conseil d'administration
- limitation à 20-25 % du temps de travail du RAF
- Tarification proposée à 30€/heure mais reste libre et souple en fonction des situations

Impacts de la démarche :

- satisfaction forte des adhérents du fait de la grande capacité d'adaptation à leurs situations
- souplesse dans la tarification
- s'adresse uniquement aux salarié-es et fédérations qui sont professionnalisées
- d'autres modèles sont possibles pour répondre à ce besoin (choix politique) : subsidiarité entre les membres, emploi mutualisé

Ressources

Cadre juridique des activités lucratives

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34104>



2-ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Constats



Certaines thématiques identifiées par les têtes de réseau, voire les pouvoirs publics, comme des enjeux à mettre au travail ne trouvent pas forcément d'écho chez les associations adhérentes (transition écologique par exemple). Comment une tête de réseau peut-elle amener ses adhérents à s'investir sur des terrains pour lesquels elles ne les sollicitent pas mais qui sont fondamentaux y compris pour le devenir de ces associations ?

S'INSPIRER

Accompagner au changement, un outil pour identifier et lever les résistances

Témoignage du Réseau des Indépendants de la Musique

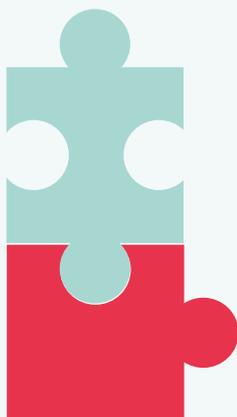
Depuis 2 ans, le RIM développe une démarche de formation (équipe salariée et gouvernance) visant à mieux accompagner les changements de comportements au sein de la filière. La formation "accompagnement au changement" propose des outils d'analyse des mécanismes de résistances au changements. Bien que développé dans un réseau culturel, ce format peut se décliner dans toutes têtes de réseaux avec leurs adhérents, leurs gouvernances mais aussi avec des partenaires publics.

Cette formation de 3,5 jours alterne apports théoriques issus des sciences comportementales et analyse de pratique en petits groupes. Elle a pour objectifs de :

- Reconnaître les processus cognitifs et émotionnels du changement
- Cerner et accompagner les enjeux de chaque étape dans la dynamique de changement
- Identifier les postures professionnelles d'accompagnement et les adapter au contexte rencontré
- Analyser sa pratique professionnelle au regard des contenus abordés

Comment ?

- Identifier qui a la main sur le changement recherché au sein des groupes cibles
- Former l'équipe puis la gouvernance de la tête de réseau
- Former progressivement équipes et gouvernance des bénéficiaires, en s'appuyant sur les personnes volontaires au début (les pionniers) qui feront la preuve d'une transition réussie



Les facteurs de réussite de la démarche

- Interconnaissance entre les bénéficiaires, montrer les communs
- Adaptation à l'individu et au contexte
- Pour une tête de réseau, être prescripteur : planter des graines sans savoir si elles vont germer, continuer d'arroser
- Argument d'autorité de la tête de réseau : la confiance et la reconnaissance d'une légitimité par ses adhérents lui permettent d'initier des démarches que les adhérents n'estiment pas nécessairement prioritaires

Impacts de la démarche :

- Engagement plus fort des bénéficiaires sur des solutions qu'ils ont contribué à construire (effet Ikea)
- Les accompagnateurs acquièrent de nouvelles clés de lecture pour concevoir des actions plus adaptées au changement et plus efficaces
- Du temps long, des abandons en cours de route
- Dimension impalpable qui peut effrayer ou donner l'impression de manquer d'efficacité. La règle du jeu doit donc être posée dès le départ
- Financement : soutien nécessaire par des politiques publiques afin de permettre la gratuité pour les bénéficiaires

Ressources

Formation accompagnement au changement

• <https://www.musique-na.org/appels-a-projets/accompagnement-au-changement/>

Retrouvez le
guide complet
ici

